Webinaire : retour d'expérience de porteurs de projet

Etude de potentiel et des conditions de développement des tiers-lieux dans le Sud 54

26 juin 2020

SOMMAIRE

1 Introduction & présentation de l'étude

2 Vade Mecum des bonnes pratiques du tiers-lieu

3 Retours d'expérience et temps d'échange

4 Conclusions pour aller plus loin

Rappel : organisation d'un webinaire le vendredi 26 juin 2020

Objectif du webinaire

- clôturer la phase de diagnostic des dynamiques territoriales par **un temps d' échange** entre les différents acteurs et porteurs de projet sur le territoire

- faire émerger **une culture commune et une communauté** autour des tiers-lieux sur le territoire, notamment via le partage de retours d'expérience de porteurs de projets du sud Meurthe-et-Moselle

Organisation

- rencontre en visioconférence via la plateforme Zoom réunissant les **porteurs de projets du territoire, les acteurs publics, acteurs privés, associations,** etc. autour de la dynamique tiers-lieu sur le territoire, et les représentants de la **Multipole Nancy Sud Lorraine** et de **Tactis**

- **retours d'expérience de trois porteurs de projets** du territoire, représentatifs de différentes dynamiques et fonctionnement de tiers-lieu

- **intervention de l'ensemble des participants** par écrit via le chat Zoom pour réagir sur les interventions

1 Introduction & présentation de l’étude

Chronologie de la mission

Etape 1 : Etat des lieux des dynamiques et projets

MÉTHODE

-Réalisation d'un benchmark des projets de tiers lieux existants
-Organisation d'entretiens avec les acteurs clés
- Mobilisation de l'intelligence collective lors d'ateliers de restitution

LIVRABLES

- Etude approfondie des dynamiques territoriales
- Identification des facteurs clés de succès et de portage des projets de tiers lieux
- Proposition d'une typologie territoriale des projets de tiers lieux

Etape 2 : Analyse de la demande et des besoins

MÉTHODE

- Recueil et analyse de données pour qualifier la demande dans les intercommunalités :
  - Habitants et indépendants
  - Sphère publique
  - PME
  - Grandes entreprises

LIVRABLES

- Analyse de la demande potentielle en télétravail sous forme de rapport enrichi en cartographies

Etape 3 : Qualification du potentiel de développement

MÉTHODE

- Associer les besoins et offres de tiers lieux à la demande potentielle
- Construction de scénarios de développement
- Identification des possibilités de mutualisation

LIVRABLES

- Cartographie synthétique de l' état des lieux et des opportunités de développement
- Grilles d'analyse et études d'impacts des projets
- Rapport de préconisation aux intercommunalités

Etape 4 : Schéma de développement territorial

MÉTHODE

- Réunion de travail avec la Mission Numérique de la Région
- Identification des dispositifs financiers de soutien
- Animation du partage des enseignements auprès des acteurs

LIVRABLES

- Identification des dispositifs financiers à mobiliser
-Schéma de développement des tiers lieux et d'organisation de la gouvernance
- Journée "Forum tiers lieux 54"
- Restitution finale de l'étude

Le terme de “tiers lieu” recoupe une grande diversité de projets et de territoires

“Ils sont les lieux des transformations du travail, de la transition écologique, favorisent l’apprentissage de pair à pair, la créativité et les projets collectifs tout en offrant convivialité et flexibilité.”

La définition issue de l’AMI Fabrique des territoires

Un tiers lieu est un espace physique hébergeant de nombreuses activités :

- Espaces de travail partagés ;
- Lieu de culture et de connaissance ;
- Mutualisation d’équipement spéciaux ;
- Création d'initiatives citoyennes ;
- Mise en oeuvre la transition écologique ;
- Accès aux services publics et sociaux.

La mise en place d’une ou de plusieurs de ces thématiques dans un tiers lieu peut en faire un véritable ***outil de développement territorial.***

La grande diversité de types de tiers lieux (taille, public visé, territoire…) sur le sud meurthe-et-mosellan nécessite **la construction d’une définition commune,** objectif essentiel pour le Syndicat Mixte Nancy Sud Lorraine.

Source cf. le rapport de la mission *Coworking : Territoires, Travail,*

1118 tiers-lieux à dominante coworking en 2018

Le télétravail, une tendance à la hausse, amenée à se confirmer

- S'il progresse plus lentement que dans les pays du nord de l'Europe, le télétravail se développe de plus en plus en France : une étude Malakoff Médéric - Humanis estime **une augmentation régulière de la part des entreprises qui propose à leurs salariés de télétravailler** : 26% en 2017, 31% en 2018, et 32% en 2019.

- Le télétravail a également connu **un essor important provoqué par la crise du Covid-19 au printemps 2020**. D'après une étude réalisée par Odoxa-Adviso Partners, durant les deux mois de confinement, 3,3 millions de collaborateurs ont eu la possibilité de travailler à distance, en plus des 1,8 millions qui bénéficiaient déjà occasionnellement de cette possibilité, soit un total de **5,1 millions de télétravailleurs** sur le territoire. L'étude Malakoff-Médéric chiffre désormais à **73% la part des actifs souhaitant demander à poursuivre leur pratique du télétravail à la suite de cette période de confinement**.

Un chantier à renforcer au sein des EPCI

- Corrigeant les faiblesses du décret de 2016, **le nouveau décret n° 2020-524 du 5 mai 2020** assouplit très largement les dispositions permettant son recours, ponctuel ou régulier. Il intègre surtout la possibilité de déroger à la limite de trois jours de télétravail par semaine..

- **Ce nouveau décret permet aux agents publics d'exercer le télétravail à domicile mais aussi dans « tout lieu à usage professionnel », comme les espaces de coworking ou les tiers-lieux publics.**

- L'autorisation de télétravail n'est plus obligatoirement limitée à un an et ne fixe plus formellement de jours d'exercice déterminés. En effet, il est désormais possible d'attribuer un volume de « jours flottants de télétravail » par semaine, par mois ou par an.

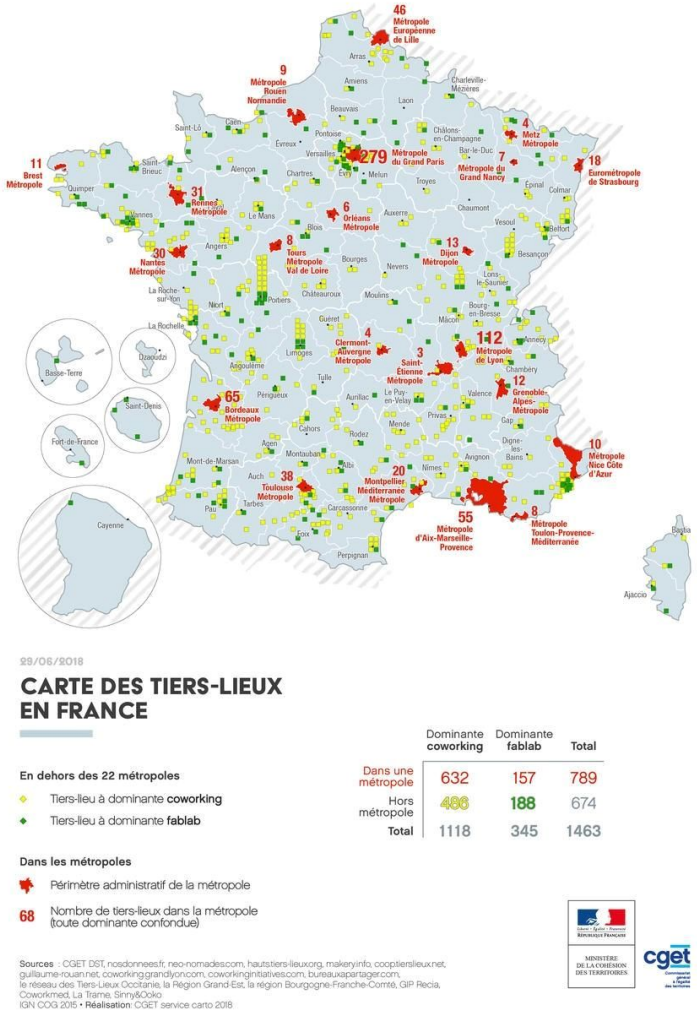

Sources :

- Malakoff-Médéric : baromètre mars 2020 (voir lien) et enquête mai 2020 (voir lien)
- Enquête Odoxa, avril 2020 (voir lien)

La typologie des “tiers-lieux” recoupe une grande diversité de projets et de territoires

Tiers-lieu d’activité

Ils encouragent au travers d’**espaces de travail partagés, l’échange, la collaboration, l’élaboration de projets communs, la mutualisation de ressources** (locaux, outils, compétences, réseaux, …) et le partage de valeurs qu’on retrouvera dans certains tiers-lieux (Créative House, Startups Studio,...) qui peuvent accompagner de bout en bout la viabilisation d’une entreprise innovante et la mise en marché de ses solutions et produits par une entrée au capital dès son entrée dans le programme d’accélération.

Tiers-lieu d’innovation

Ils cherchent à **stimuler les processus d’innovation en faisant interagir une diversité d’acteurs** (chercheurs, acteurs économiques et usagers), en s’appuyant sur le partage, l’expérimentation et le prototypage.
Ouverts à tous, particuliers comme professionnels, ils mettent à disposition toutes sortes d'outils et s'adressent notamment à ceux qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc.

Tiers-lieu social

Ils reposent sur **un objectif social affirmé**, autour d’enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d’entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ces tiers-lieux sont fortement structurés autour des acteurs de l’économie collaborative, de l’économie numérique et de l’ESS (Économie sociale et solidaire).
Ouverts à tous publics, ils permettent également d’une part d'apporter des services, de favoriser les relations humaines de proximité, la rencontre intergénérationnelle et à soutenir localement les porteurs de projets associatifs.

Tiers-lieu de service au public

Sans forme juridique imposée, ces lieux peuvent être portés par une collectivité, un EPCI, un opérateur de service au public ou une association. Ils assurent **un service de proximité et un accompagnement personnalisé**, facilitent les démarches administratives (via des connexions Internet en libre accès, des outils de communication interactifs, de la visioconférence), améliorent la qualité du service public. Ils visent également à régénérer des territoires en déprise, à rendre plus attractifs les territoires ruraux et à désenclaver les plus isolés.

Tiers-lieu culturel

Ces espaces centrés autour d’évènements artistiques visent **à créer et animer la vie culturelle du territoire**. Ils sont un lien entre les acteurs (publics, associatifs) de la culture d’un territoire et les friches culturelles. Ils peuvent constituer un important vecteur de redynamisation des territoires du fait de leur force d’attraction : expositions, soirées, concerts, etc.

Cahier de tendance de tiers-lieux inspirants...

DES PROJETS DE TIERS-LIEUX IMAGINÉS AUTOUR D'UN MODÈLE ALTERNATIF EN CONSTANTE ÉVOLUTION AUTOUR DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE, DE L'ÉCOLOGIE, DE LA NATURE, DE L'ART, DE LA CULTURE.

Cité Fertile - Pantin

https://citefertile.com/

DES LIEUX CULTURELS ET ÉCOLOGIQUE

DES PROJETS SINGULIERS QUI RESPECTENT L'ADN DU LIEU ET DES POPULATIONS POUR MIEUX S'OUVRIR AU MONDE

Lune Bleue - Toulouse

https://lunebleue.coop/

Darwin Camp - Bordeaux

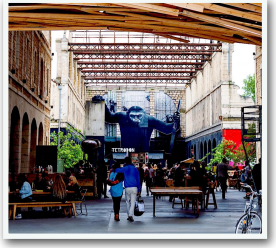

https://darwin.camp/

DES LIEUX ALTERNATIFS & SINGULIERS

DES LIEUX POUR PENSER LES STRATÉGIES ET RÉCOMPENSER LEUR SUCCÈS

Chai Subaquatique - Passy 16ème

Le Chai Subaquatique

Open House Jo&Joe - Hossegor

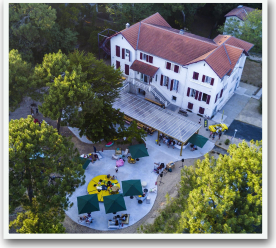

https://www.joandjoe.com/fr/

DES LIEUX AVEC UNE OFFRE DE RESTAURATION ORIGINALE

DES LIEUX D'INNOVATIONS RURALES ET CITOYENNES

L'épicerie Magasin Général - Bordeaux

https://magasingeneral.camp/

L'Hermitage - Autrêches

https://www.hermitagelelab.com/

DES LIEUX LABORATOIRE D'ACCÉLÉRATION DES TRANSITIONS

Tiers-lieu d'innovation

L'HERMITAGE

« Un lieu où villes et campagnes construisent ensemble les réponses aux enjeux de ce siècle »

L'Hermitage, un laboratoire de rêves à Autrêches pour partager et construire ensemble à un lieu de transition sociétale qui montre qu'un autre mode de vie, un autre rapport au monde est possible…

https://www.leparisien.fr/oise-60/autreches-60350/autreches-va-creer-un-lieu-de-partage-et-de-reflexion-ecocitoyenne-09-06-2017-7034919.php

Tiers-lieu social

lune • bleue

«Nous pouvons recréer du lien entre le rural et l'urbain»

Membres de la société coopérative Lune bleue, mêlant studio de création, laboratoire de transition et auberge de quartier installée dans le centre de Toulouse, ils préparent leur exode vers les Pyrénées depuis plusieurs mois. La pandémie a accéléré le projet.

https://www.liberation.fr/france/2020/06/05/nous-pouvons-recreer-du-lien-entre-le-rural-et-l-urbain_1790481

La dynamique des tiers-lieux sur le territoire

De nombreuses initiatives recensées sur le territoire

53 initiatives tiers-lieux identifiées sur le territoire, dont :

- 21 Tiers-lieux d'activité
- 13 Tiers-lieux de service au public
- 6 Tiers-lieux sociaux
- 5 Tiers-lieux culturels
- 3 Tiers-lieux d'innovation
- 5 encore à définir (en projet)

Ce recensement concerne les projets strictement reliés à la dynamique tiers-lieu, c'est à dire des projets rassemblant une communauté, une animation, des ressources et un lieu partagé.

Un tel nombre démontre un véritable dynamisme, **avec une densité de tiers-lieux bien supérieure (9.6/100k hab contre 2.6/100k hab) à ce qui était ressorti lors du recensement à l'échelle nationale** de la Mission Coworking (septembre 2018). Cela s'explique par deux facteurs :

- **En explorant finement les initiatives locales de nombreux projets sont en réalité dans la mouvance tiers-lieux**
- **Le nombre de projets de tiers-lieux portés sur le territoire est en forte croissance**

Une dynamique qui touche l'ensemble du territoire

Des projets identifiés sur l'ensemble des EPCI du territoire

Le travail de recensement à fait ressortir que tous les EPCI comptent au moins un tiers-lieu en activité. De même, de nombreux projets sont en gestation sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le maillage de tiers-lieu du territoire est cohérent avec la répartition de la population et des activités :

- La grande agglomération de Nancy concentre des **tiers-lieux d'activité et d'innovation**
- Les pôles d'équilibres **ont des initiatives diversifiées : tiers-lieux d'activité et culturels**
- Les bourgs-centre et zones rurales **bénéficient du maillage des MSAP et d'initiatives locales concernant des tiers-lieux sociaux ou d'activité centrés sur l'artisanat**

Néanmoins, dans le détail la dynamique semble aujourd'hui privilégier la Métropole du Grand Nancy

La principale disparité réside dans la diversité et la compétitivité des offres des tiers-lieux. En effet, alors que les projets **recensés à Nancy proposent une offre complète et une animation professionnelle, les tiers-lieux en dehors de la Métropole peuvent souffrir d'un déficit d'attractivité.**

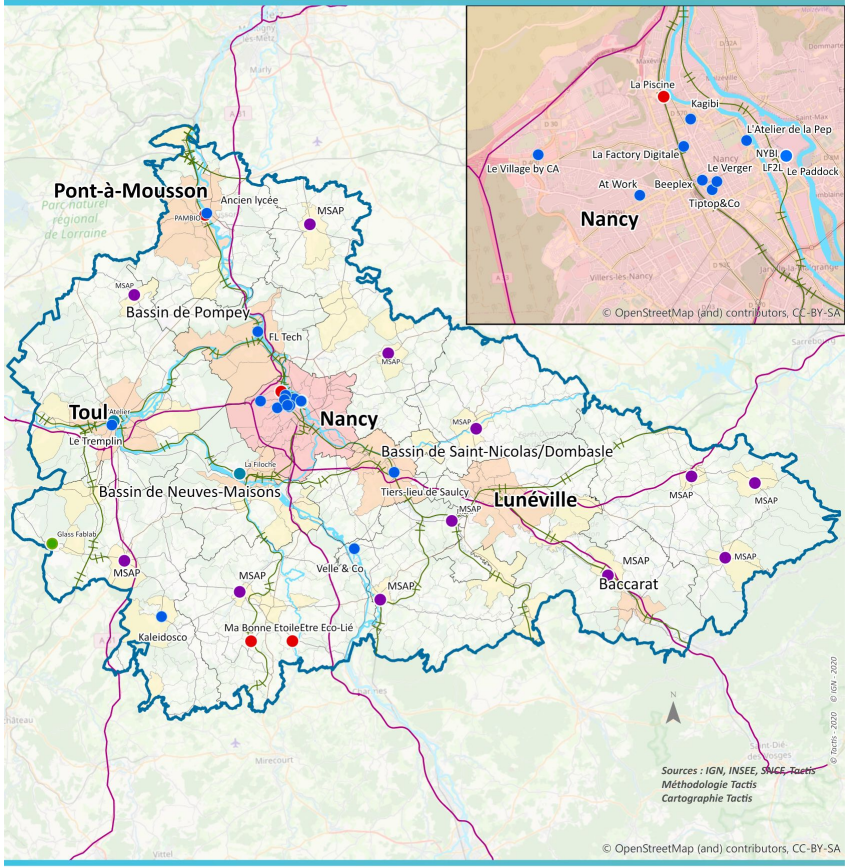

Armature territoriale du Sud Meurthe-et-Moselle

- Territoire du Syndicat Mixte Nancy Sud Lorraine
- Pôle urbain métropolitain
- Agglomération relai
- Pôle urbain d'équilibre et pôle urbain de Baccarat

Tiers-lieux existants recensés

- Tiers-lieu d'activité existant
- Tiers-lieu d'innovation existant
- Tiers-lieu social existant
- Tiers-lieu de service au public existant
- Tiers-lieu culturel existant

Infrastructures

- Réseau ferroviaire
- Réseau autoroutier et national
- Routes départementales
- Limites des communes
- Limites des intercommunalités

Seuls les tiers-lieux en fonctionnement et localisables qui ont été identifiés apparaissent ici.

TACTIS

Premiers éléments de conclusion au terme du travail d'analyse des dynamiques territoriales

Une réelle dynamique autour des tiers-lieux sur le territoire

- Malgré des disparités territoriales, les tiers-lieux sont bien représentés sur l'ensemble du Sud 54, avec de nombreuses initiatives sur l'ensemble du territoire.
    - Cependant, de grande disparités en termes d'attractivité, de visibilité ou de soutenabilité existent entre les projets.
    - Deux grandes dynamiques existent : une métropolitaine, qui a tendance à accroître l'attractivité et la compétitivité de Nancy, et une dynamique plus "locale" qui vise à capitaliser sur les richesses et les initiatives locales.
    - Le travail de diagnostic fait ressortir une plus grande professionnalisation et soutenabilité économique des projets sur la Métropole, ce qui pourrait à terme défavoriser la dynamique locale, dont les projets sont encore en recherche de modèle économique.
- Pour les acteurs publics, un potentiel perçu mais un difficile passage à l'opérationnel. Des acteurs publics qui saisissent l'opportunité d'un tiers-lieu et qui agissent selon différents objectifs :
    - Des acteurs publics qui agissent en fonction des opportunités ou des besoins de leur territoire
    - Néanmoins, les modèles économiques interrogent sur la pérennité d'une partie des tiers-lieux identifiés, notamment en dehors de Nancy
    - Un rôle des acteurs publics à structurer et à renforcer

Un besoin de mise en cohérence et de partage d'une culture commune autour de la notion de tiers-lieu

- La consolidation d'une culture commune entre élus, acteurs du développement économique et société civile semble nécessaire afin de tirer parti des nombreuses opportunités qu'offrent la dynamique des tiers-lieux sur le territoire
- Un véritable besoin de visibilité pour les projets, notamment en dehors de la Métropole du Grand Nancy
- Un nécessaire partage des ressources et des moyens, dans une dynamique collaborative, car aujourd'hui beaucoup de projets évoluent de manière trop isolée

TACTIS

2 Le vade mecum des bonnes pratiques

Cinq étapes clés dans la création d'un tiers-lieu

1 : Etudier le territoire d'implantation pour identifier les futurs usagers du tiers-lieu

- Le type de territoire : rural, bourg, pôle urbain…
- Les usagers : tout public ou pour un besoin défini ?
- La communauté initiale

2 : Organiser le portage et le financement du projet pour préparer sa gouvernance

- Les porteurs : privé, public ou mixte ?
- Le modèle économique
- La structure juridique : SARL, SCIC

3 : Définir l'offre de services pour définir et déployer la valeur du tiers-lieu

- Connaître le marché et les clients potentiels
- Analyser le lieu, l'existant et les services souhaités
- Définir l'offre et l'animation

4 : Aménager le lieu, flexible et en lien avec l'offre de services

- Les espaces de travail, de vie collective, de création et de détente et restauration.
- Conserver des espaces vides modulables

5 : Animer sa communauté et son réseau de partenaires pour pérenniser le tiers-lieu

- Former le plan de communication pour animer et étendre sa communauté
- Développer l'ancrage territorial
- Former un réseau de mutualisations

Un vade-mecum et des ressources partagées

Fournir aux acteurs du territoire du Sud 54 des éléments méthodologiques et des outils pour commencer à structurer et animer le réseau territorial des tiers-lieux.

- Au moment de lancer un projet de tiers-lieu, plusieurs questions se posent : Quel lieu ? Quels services ? Quelle animation ?...
- Au-delà, la mise en relation des porteurs de projets, le partage des ressources, des outils méthodologiques, des informations sur les financements, le montage de formations des porteurs de projets sont **autant d'éléments qui pourront favoriser l'émergence d'une dynamique collective et l'accélération de la pérennité des projets de tiers-lieux** à l'échelle du sud Meurthe-et-Moselle.

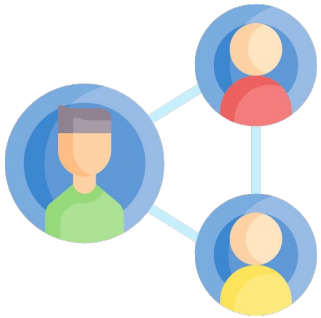

Un recensement des tiers-lieux du territoire dynamique et partagé.

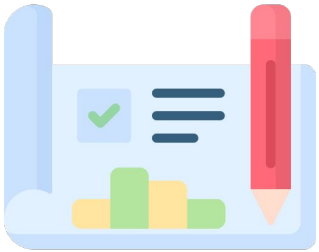

Les outils pratiques pour la création de son activité : le modèle d'affaires, le modèle économique et le plan d'affaires.

3 Retour d’expérience de porteurs de projet

Trois intervenants pour partager leur retour d'expérience

Jérôme Reymond
FL Tech
(Pompey)

Paul Stojadinovic
Glass Fablab
(Vannes-le-Châtel)

Sandrine Chassard
PAMbio
(Pont-à-Mousson)

FL Tech

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Qu'est ce que LORnTECH ?

- **La communauté French Tech** du Grand Est, portée par le Sillon Lorrain, qui réunit les métropoles de Nancy et Metz, les agglomérations d'Épinal et Thionville, en s'ouvrant à ses territoires associés de Saint-Dié des Vosges, Neufchâteau, Lunéville, Bassin de Pompey, Val de Fensch et Pays Orne Moselle
- **Les Bâtiments TOTEM:** les 4 villes fondatrices du Sillon Lorrain proposent des lieux dédiés à l'écosystème numérique local favorisant la créativité et l'entreprenariat
- **Les espaces LORnTECH:** nom donné aux lieux créés par les territoires associés

Caractéristiques des espaces LORnTECH

- **Accueil dans différents types d'espaces:** lieux de convivialité, coworking, hébergement de startup, innovation (fablab et laboratoires)
- **Accès aux dispositifs Lorntech**, notamment « Lorntech stimulation et
- accélération »
- Présence continue de **coachs et d'animateurs**
- **Animation** (conférences, ateliers, barcamp, hackathon, formation en lien avec les partenaires)
- **Expérimentation** (showroom, prototypage, etc.)
- **Infrastructure technique de pointe** (fibre optique, Wifi) et supports logistiques
- Page Facebook et/ou site internet dédiés

TACTIS

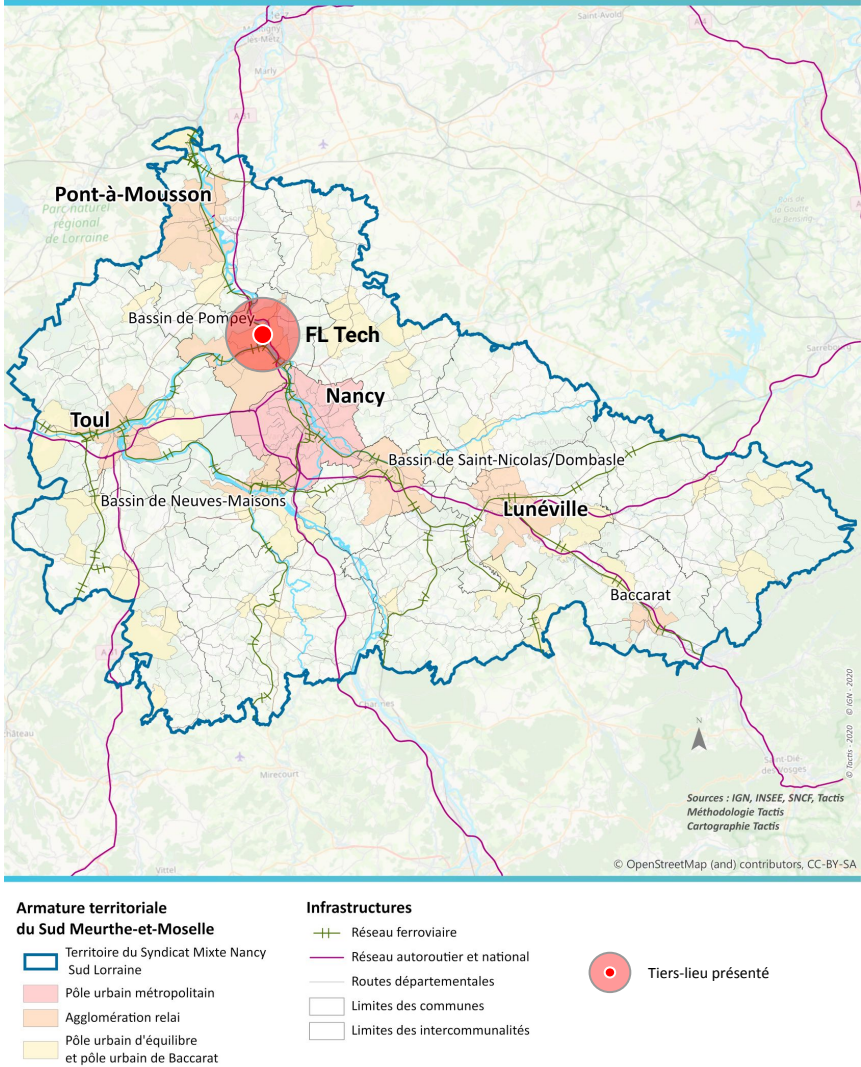

FL Tech

Fonctionnement du lieu

- **Le lieu**: 2 espaces de 100 et 50 m2 situés au rez-de-chaussée du Bâtiment Delta Affaires à Pompey (Parc Eiffel Energie) – proximité gare SNCF Pompey
- Un espace de coworking, un espace de détente, un espace pour l'organisation d'ateliers ou réunions informelles, un fablab, 2 bureaux individuels
- **Offre proposée** : mise à disposition temporaire en complément des offres de location proposées sur le territoire par le Bassin de Pompey et le CAREP (1% de l'offre locative du territoire) – inscription dans le « parcours résidentiel » du porteur de projet et du créateur d'entreprises
- Privatisation des espaces à des entreprises selon les sollicitations
- **Public visé:** télétravailleurs salariés, porteurs de projet, cadres itinérants, indépendants, micro-structures, entrepreneurs agiles, étudiants, etc.
- **Thématique du lieu:** accueil et accompagnement de créateurs d'entreprises, de porteurs de projets, espace de coworking, location de bureaux individuels temporaires, fablab

Les équipements

- 6 postes de travail (écran, bureau et chaises)
- 2 bureaux individuels
- 1 espaces de réunion pour 8 personnes
- 2 écrans HD
- 2 espaces détente connectés
- Photocopieur/imprimante couleur partagé
- Connexion WIFI et filaire THD

Les services

- Accès aux ateliers et animations « Les Petits Déj de Flx »
- Accompagnement des porteurs de projet
- Mise en réseau avec Lorntech et l' écosystème numérique lorrain
- Ouverture non stop du lundi au vendredi de 8h à 20h – accès par système badge individualisé et sécurisé
- Forfait à quart temps (5j/mois), mi temps (10j/mois)et temps plein (5j/sem) – forfait à partir de 30 € HT/mois.

FL Tech

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Portage et animation

- Assuré par le **Bassin de Pompey** et intégration au sein du **réseau LORNTECH**
- Partenariat avec les acteurs locaux de la création et du financement
- **CAREP / IVL**, pour l'animation et l'accompagnement des porteurs de projet et l'association des chefs d'entreprise Val de Lorraine Entreprendre

Financement

- Mobilisation partielle de la **DETR** car axé sur l'aménagement **Second œuvre des locaux Delta Affaires**
- Autofinancement de la collectivité

Quelques éléments économiques

- **Coût de fonctionnement 12 K€ par an** (hors fluides et coût d'animation et de suivi du chargé de mission)
- **Seuil de rentabilité non encore atteint** (10 forfaits plein temps par mois) à 41%

Bilan du premier trimestre 2020

- **8 utilisateurs réguliers** (1 plein temps, 4 mi-temps et 3 quart temps)
- **8 ateliers thématiques** organisés depuis le lancement en octobre 2018
- Création d'une communauté entre coworkers

Perspectives

- Poursuite de l'accueil de nouveaux utilisateurs
- **Ouverture du Fablab** – 3ème trimestre 2020
- Mise en réseau FL TECH avec **l'Espace Public Numérique** (espace emploi du Bassin de Pompey) et le **tiers-lieu rural de Malleloy** (ouverture 4ème trimestre 2021)

Les éléments essentiels :

- Appui politique fort et insertion dans un réseau organisé
- Analyse des besoins non pourvus sur le territoire pour l'offre d'espaces tertiaires
- Inscrire l'offre de service dans la durée et se donner les moyens
- Monter en charge lente et progressive
- Grande flexibilité et souplesse de l'offre de services et des prestations associés
- Communication en fonction de sa zone de chalandise pour optimiser ses moyens

Glass Fablab

Un laboratoire porté par le CERFAV (Centre Européen de Recherche et Formation au Arts Verriers) ayant pour objectif de proposer aux étudiants et aux artisans verriers un lieu de création et de prototypage.

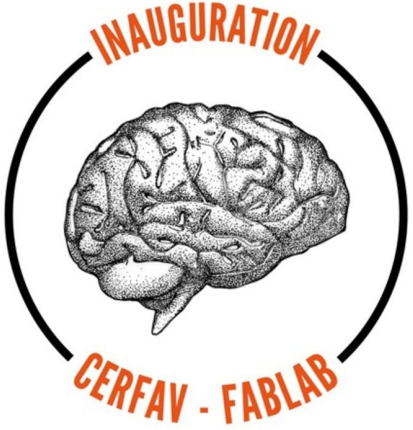

TACTIS

Glass Fablab

Fonctionnement du lieu

- **Qui fait fonctionner le lieu :** ETP ; services civiques
- Ouvert au grand public tous les mardis et jeudis de 16h à 18h, avec une possibilité de venir hors de ces horaires sur réservation.

Les services proposés

- **Services :** Prototypage, rétroconception, location de machine
- **Autres :** Formation aux artistes sur une semaine ; formation des jeunes en difficultés d'insertion
- **Les tarifs appliqués :** Cotisation annuelle 180€ + consommables ; sur devis pour prestation/production.

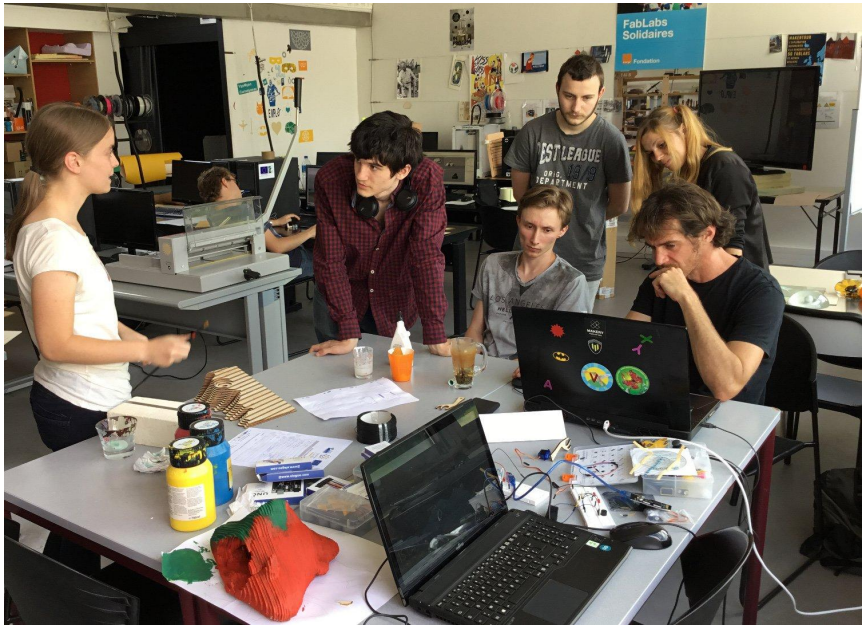

Le retour d'expérience :

- Le service de prototypage est celui qui fonctionne le mieux
- A oublier : la production de série
- A retenir : Les actions de formation et de sensibilisation

TACTIS

Glass Fablab

Pérennité et viabilité du projet

- **La fréquentation :** Peu d'usagers hors du Cerfav.
- **Le réseau :** Mission locale de Toul ; E2C Toul ; Communauté de commune du Sud Toulois ; La filoche ; RFF
- **La pérennité économique du lieu :** Faible sans les appels à projets et la formation.

Perspectives d'évolution du projet

- **Les opportunités identifiées :** Artisanat d'art ; accompagnement de projet ; Expertise et prototypage.
- **Les freins éventuels :** Accessibilité (transports et localisation dans l'école)
- **L'impact de la crise du Covid-19** et sa gestion à l' échelle du tiers-lieu

Le retour d'expérience :

- L'importance d'identifier les aides
- La fréquentation peut être irrégulière

Vitrail « La visitation »
Strasbourg, 3e quart du XIIe siècle
Musée de l'Œuvre Notre-Dame

Puzzle éducatif réalisé en gravure laser
20x20cm
Temps de mise en œuvre : 30min

Glass Fablab : conclusions

Localisation et cohabitation :

- **La réussite** ou non d'un tiers-lieux du type fablab **réside beaucoup dans la localisation de celui-ci et de son accessibilité.**
- **La cohabitation** avec une structure existante est une alternative **très intéressante mais chronophage.** Dans le cas où vous devez donner cours, il ne vous restera que peu d'heures pour ouvrir au grand public.

Coûts fixes & financements :

- **L'investissement des machines** est un coût non négligeable qu'il faut anticiper car les technologies sont vite dépassées. Par l'innovation et la formation vous pourrez garder vos machines un certain temps mais elles ne sont pas éternelles.
- **Le personnel :** Avoir du personnel qualifié représente un coût. Surtout s'il possède un côté commercial ; ce qui sera clairement un plus pour gérer les projets d'industriels.
- **Les absences** : Il faut garder à l'esprit qu'une personne ne peut rester seule sur son poste de travail et qu'elle peut être amenée à devoir être remplacée (congés/maladie).

L'animation & l'innovation :

- **Pour animer le lieu, il faut de l'animation.** Être actif sur les réseaux sociaux, réaliser régulièrement des événements participer à des projets (ou initiatives locales) vous apportera visibilité, fréquentation et fonds.
- **Proposer des services divers pour particuliers et industriels**. Pouvoir servir à boire ou de quoi grignoter est clairement un plus, surtout dans le cas d'organisation de soirées ou d'événements.

PAMbio
L'ÉPICERIE ANIMÉE

PAMbio, l'épicerie animée

L'origine du projet

- **Porteur de projet :** un groupe de citoyens du bassin de Pont-à-Mousson

- **Objectif du projet :** dès l'origine du projet l'idée était de créer un "magasin bio à PAM mais pas que" : un espace de vente de produits bio et locaux et un espace de convivialité, de partage d'expérience, de sensibilisation à la transition

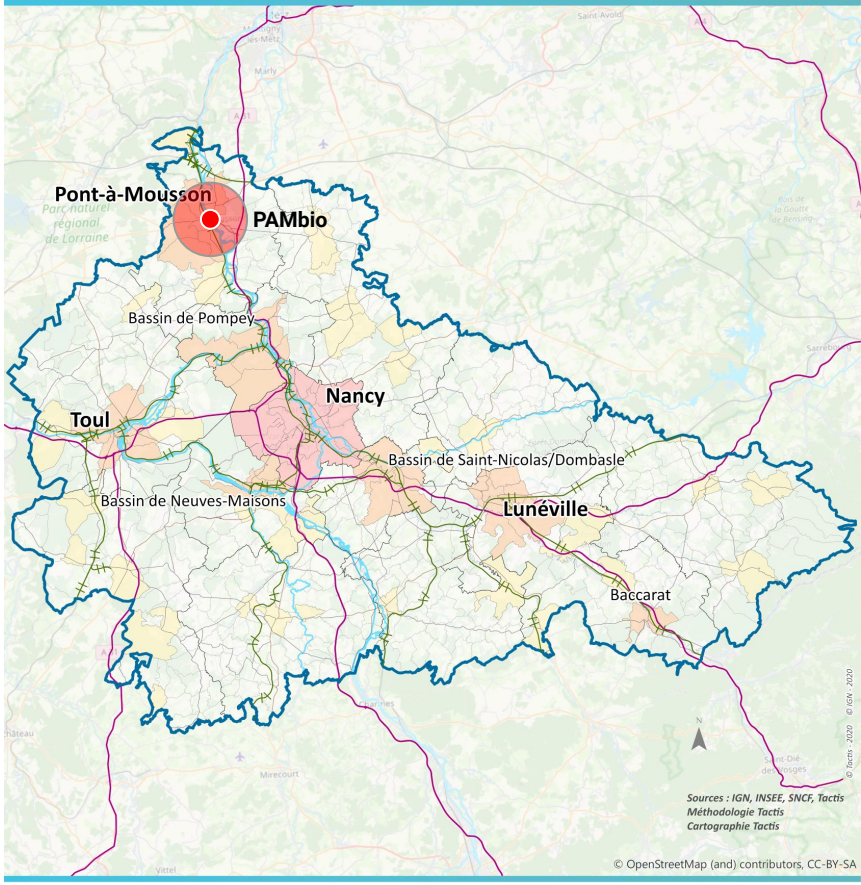

PAMbio
L'ÉPICERIE ANIMÉE

PAMbio, l'épicerie animée

La réalisation du projet

- **Portage :** société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en octobre 2018
- **Gouvernance :** gouvernance partagée, en s'appuyant sur des outils issues de la sociocratie : prise de décision par consentement, élection sans candidat,...
- **Financement :**
  176 sociétaires pour 52 500 €,
  100 000 € d'emprunt (dont 25 000 € garantis par France Lorraine Active)
  Aide à l'embauche de la Région Grand Est sur 3 ans
  Dispositif d'accompagnement local

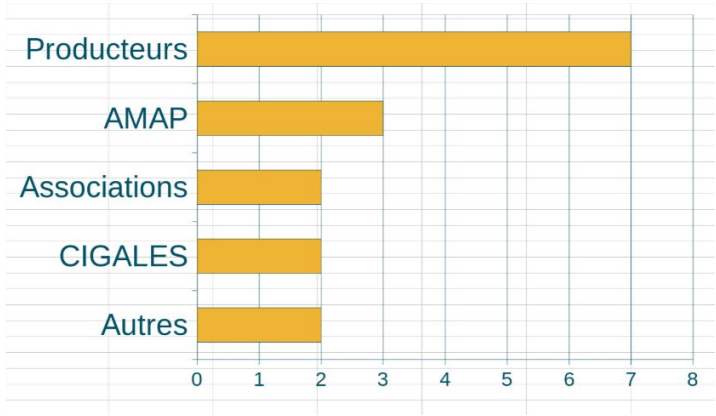

Le retour d'expérience :

- La difficulté du montage de dossier (Établissement recevant du public, création d'entreprise, recherche de financement, …) pour des bénévoles.

PAMbio
L'ÉPICERIE ANIMÉE

PAMbio, l'épicerie animée

La gouvernance partagée en s'appuyant sur la sociocratie

- **Sociocratie** : mode de gouvernance qui permet à une organisation de se comporter comme un organisme vivant, de s'auto-organiser. L'objectif est de développer la co-responsabilisation des acteurs et de mettre le pouvoir de l'intelligence collective au service de l'organisation. Les décisions sont prises par consentement.

- **Conseil de gouvernance**, qui réunit un cercle de pilotage et des représentants des souscripteurs, dont la mission est de définir les grandes orientations.

- **Cercle de pilotage** composé des référents de chaque groupe et assure la gestion des affaires courantes. Les référents des différents groupes de travail sont élus par élection sans candidat.

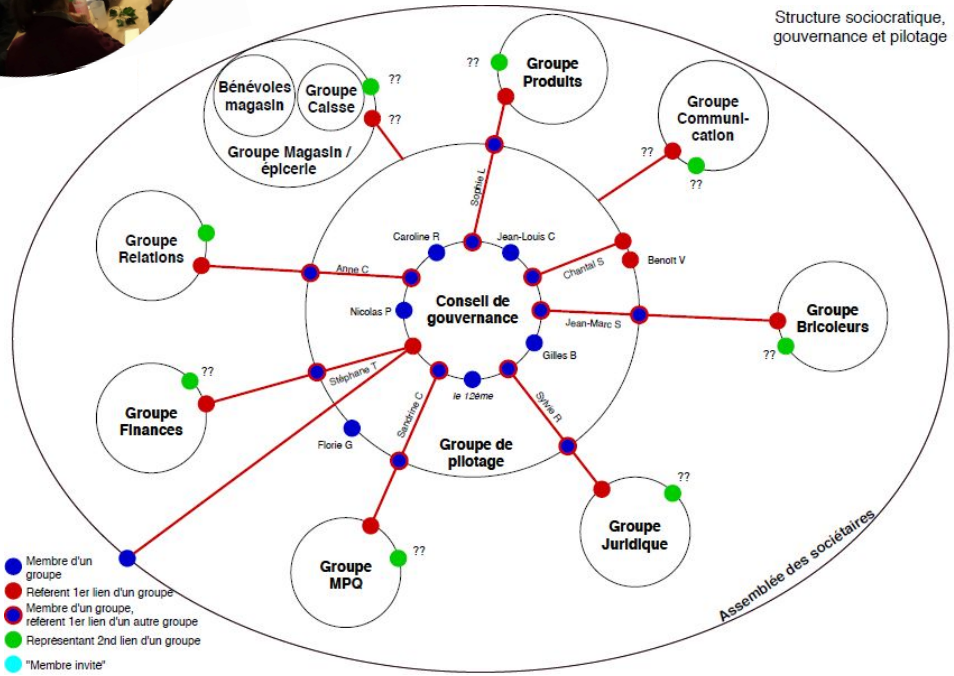

PAMbio
L'ÉPICERIE ANIMÉE

PAMbio, l'épicerie animée

Les services proposés :

Une épicerie de produits bio et locaux gérée par une salariée

- … **Mais pas que :**
- des ateliers sont organisés pour apprendre à consommer autrement, réduire ses déchets, réparer ses objets, apprendre à cuisiner, participer à des débats, rencontrer des producteurs. La plupart des ateliers sont proposés à prix libre.
  - en dehors des manifestations, le bar est ouvert le samedi de 11h à 18h
  - possibilité de louer l'espace convivial pour organiser une réunion, un atelier à l'heure, à la demie-journée ou à la journée

PAMbio
L'ÉPICERIE ANIMÉE

PAMbio, l'épicerie animée

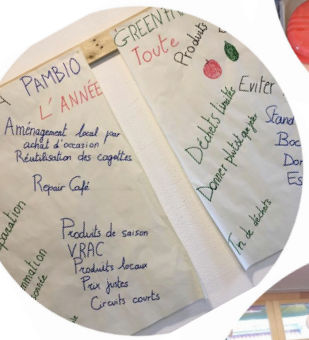

Programme d'activités

Mars 2020

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
2	3	4 20-22h : Avoir des poules, des oeufs et des économies (atelier/formation)* *(20€)*	5 14-16h : Trico'thé	6 19-21h : Danse Bûto (atelier découverte) *	7 9- 11h30 : Repair'café 11h30-18h : Chausse tes pommes (atelier dégustation)	8
9	10 18- 19h30 : cours de jardinage biologique «Initiation à la permaculture et les cultures sur buttes»	11 16h30- 18h30 : «Stat'up de territoire»	12	13 18-19h : Inauguartion de l'exposition «La restauration des vieux vergers»	14 9h30 : Couture et initiation tricot 14- 16h : Atelier 0 déchet dans ma cuisine*	15
16	17	18 18-19h : permanence d'information «La restauration des vieux vergers»	19 14-16h : Trico'thé	20 18-20h : Yoga du rire* *(5 €)*	21 9- 11h30 : Repair'café 14h30- 16h30 : «Start'up de territoire»	22
23	24 18-19h : permanence «La restauration des vieux vergers»	25 18- 19h30 : conférence et partage d'expérience sur l'utilisation des couches lavables	26 19-21h : Atelier cuisine * La lactofermentation	27 20-22h : projection débat «Travailleuses...»	28 9h30 -18h : Fashion revolution day	29
30 9-12h : Atelier de développement personnel * « Regard sur mon histoire professionnelle» *(50 €)*	31					

PAMbio
L'ÉPICERIE ANIMÉE

PAMbio - 7-9 rue du 26ème BCP à Pont-à-Mousson

* Nombre de place limité : inscription nécessaire
Renseignements et inscriptions : animation@pambio.fr

Société coopérative PAMbio

Bar ouvert le samedi de 11h30 à 18h

Imprimé par nos soin. Ne pas jeter sur la voie publique.

PAMbio, l'épicerie animée

Perspective d'évolution

Situation en mars :

Fréquentation hebdomadaire du magasin à conforter dans le temps
Une montée en puissance des ateliers entre le mois de septembre et le mois de mars, que ce soit en terme de proposition qu'en nombre de fréquentation.
La complémentarité de l'espace convivial et de l'espace commercial.

- **Potentiels :**

Un potentiel fédérateur autour de valeurs fortes
Un espace convivial permettant d'attirer des publics très variés
De nombreux coopérateurs qui sont autant d'ambassadeurs
Un statut permettant l'intervention soutenue de bénévoles qui sont autant de mains et de forces vives disponibles pour bien grandir

PAMbio, l'épicerie animée

Perspective d'évolution

- **les faiblesses identifiées :**

Une offre de services vaste encore peu mise en avant.
L'absence de parking qui coupe le magasin de la cible à 4 roues.
Une visibilité à améliorer aux abords du magasin
L'accueil de nouveaux bénévoles au sein du collectif.

- **les risques :**

Se fatiguer en commençant trop d'actions en parallèle ou en s'imposant des rythmes non soutenables dans le temps.

- **l'impact du COVID-19 :**

Le confinement et la distanciation physique ont imposé l'annulation de tous les ateliers dans l'espace convivial. Une reprise du repair café s'organise pour l'été alors que les autres ateliers reprendront en septembre.

PAMbio, l'épicerie animée

Dès l'origine du projet, il nous est apparu essentiel de créer dans le magasin un espace pour proposer plus que des produits :
un lieu d'échanges et de partage où nous pouvons apprendre les uns des autres pour nous tourner vers des modes de consommation plus respectueux de l'humain et de l'environnement .

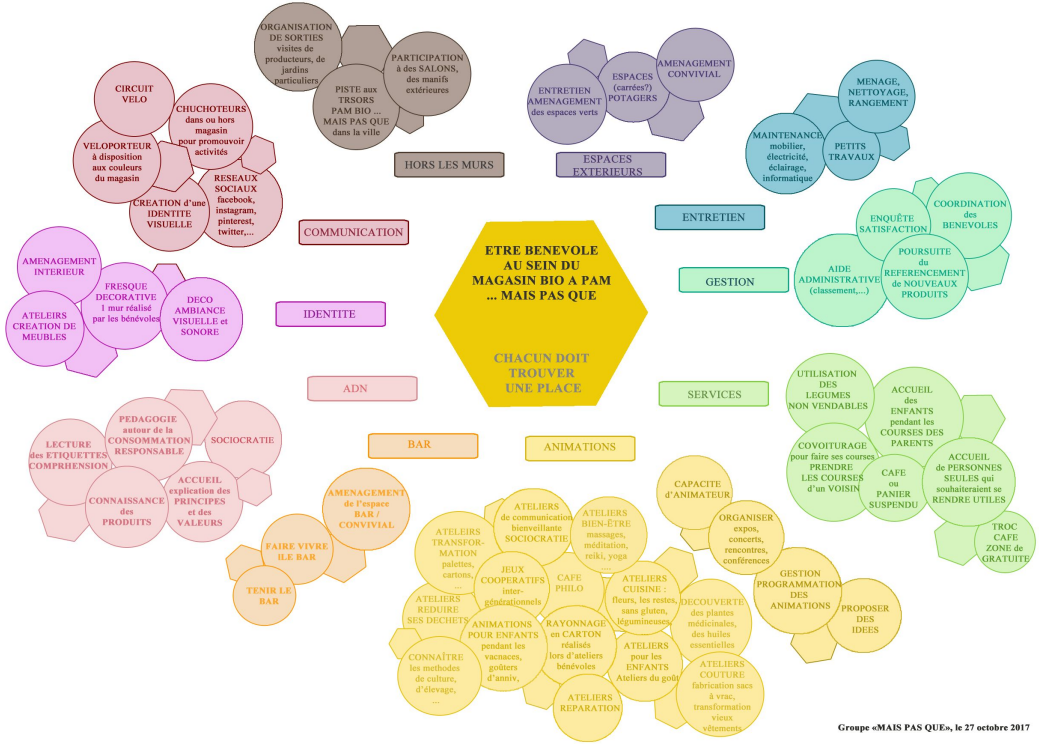

PAMbio

L'ÉPICERIE ANIMÉE

7-9 rue du 26ème BCP – Pont-à-Mousson
03 54 79 06 34 / bienvenue@pambio.fr

4 Conclusions pour aller plus loin...

Les tiers-lieux soutenus par le programme « Nouveaux Lieux - Nouveaux Liens »

Les grands axes du programme :

- Favoriser le maillage le plus fin possible des territoires en tiers-lieux ;
- Donner les moyens aux tiers-lieux de diversifier leurs revenus en développant des services d'intérêt général déclinés en fonction des besoins des territoires ;
- Faciliter la professionnalisation et l'organisation des réseaux de tiers-lieux ;
- Impliquer des partenaires publics et privés autour de ce programme en proposant un cadre d'intervention commun et des outils mutualisés.

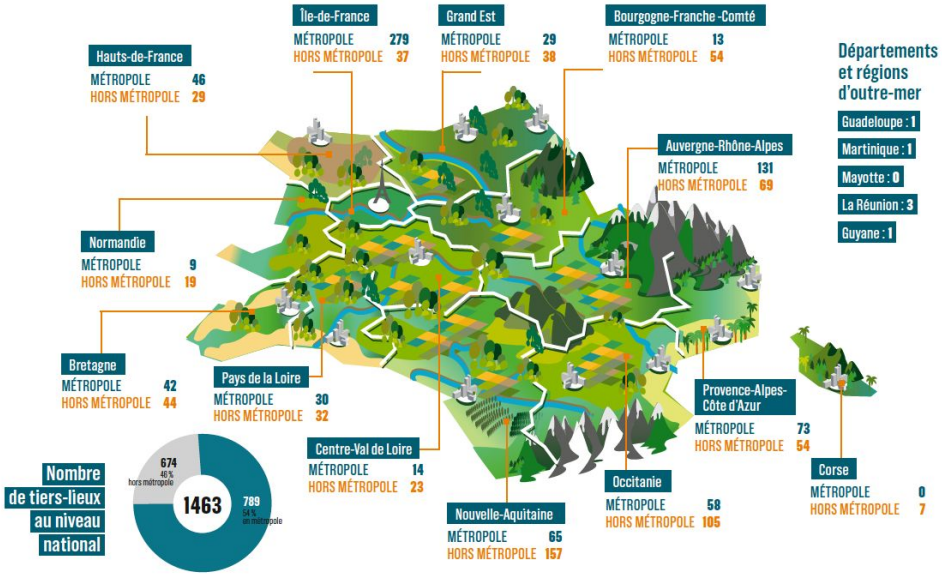

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-06/20190617_dp_tiers-lieux_compressed.pdf

L'AMI « Fabriques de Territoire » : L'Etat finance le fonctionnement de 300 Fabriques, à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur 3 ans, à raison de 50 000€ par an maximum, le temps pour ces structures de trouver leur équilibre économique

Les premières “Fabriques de territoire” labellisées…

80
premiers projets labellisés
Fabriques de territoire et Fabriques numériques de territoire

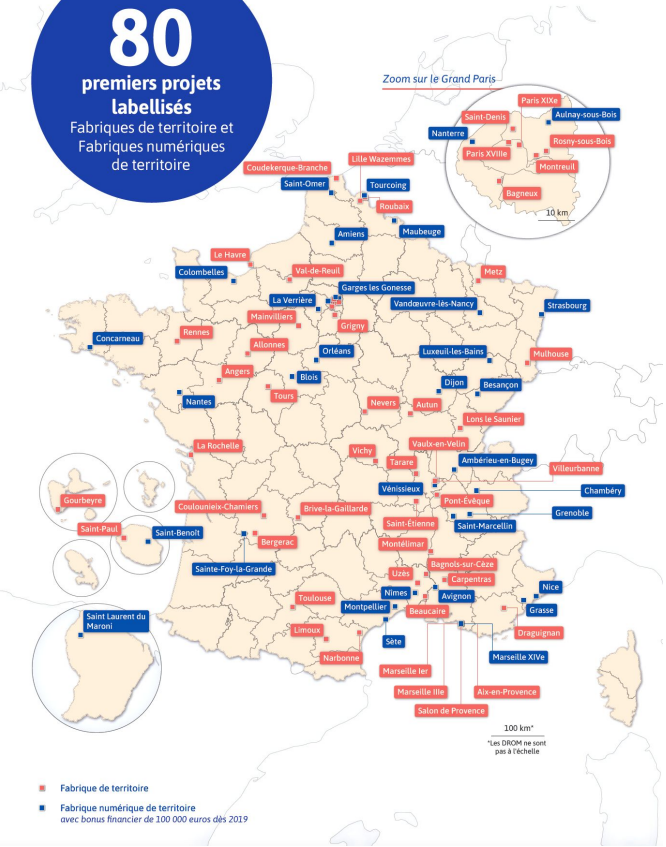

Pour les prochaines vagues de labellisation, il sera privilégié sur les territoires métropolitains (déjà ciblés avec les QPV) les projets qui feront la démonstration du ***« Faire Territoire »*** et du ***« Faire consortium »*** …

L’avis des SGAR sera sollicité et quand il existe celui du Hub territorial pour un numérique inclusif…

UNE FABRIQUE DE TERRITOIRE, C’EST QUOI ?

C’est une tête de réseau qui joue un rôle de :

- **lieu ressources pour les porteurs de projets environnants ;**
- **lieu de formation et d’apprentissage ;**
- **lieu d’inclusion numérique pour les populations éloignées d’Internet et de ses nouvelles opportunités.**

L’objectif est de les développer dans les territoires qui en sont dépourvus : 150 dans des territoires non- métropolitains et 150 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

MONTAGE DU DOSSIER

1 - Présentation du projet
2 - Territoire d’implantation du tiers-lieu et ancrage territorial du projet
3 - Gouvernance
4 - Description de l’offre de services
5 - Modèle économique
6 - Ressources humaines
7 - Planning prévisionnel sur 3 ans (pour les projets en cours de lancement
8 - Vidéo de présentation

Vagues de labellisation

30 juin 2020

30 Septembre 2020

30 Décembre 2020

30 Mars 2021

30 Juin 2021

30 Septembre 2021

Une candidature groupée des tiers-lieux hors territoire métropolitain pour « Faire Territoire et Faire consortium » sur le SUD 54 ?

TACTIS

En conclusion : les prochaines étapes de la mission

Phase 1 de préparation et de cadrage des besoins

Phase 2 d'orientation et de validation

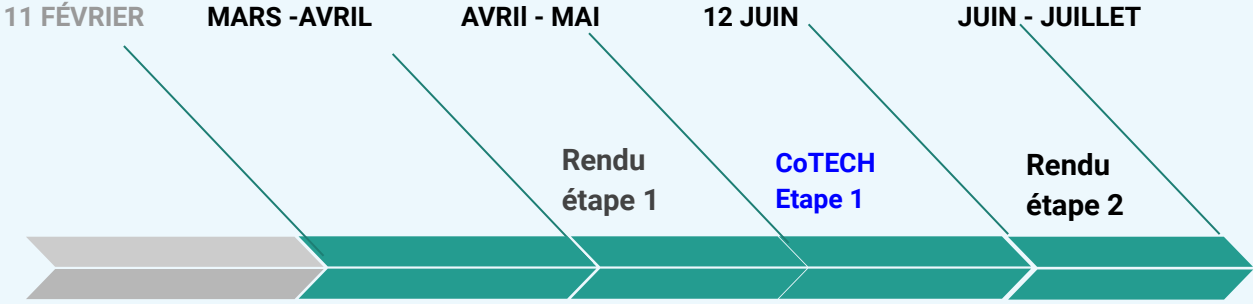

Webinar de restitution de l'étape 1 réunissant les porteurs de projets de tiers-lieux pour partager les bonnes pratiques

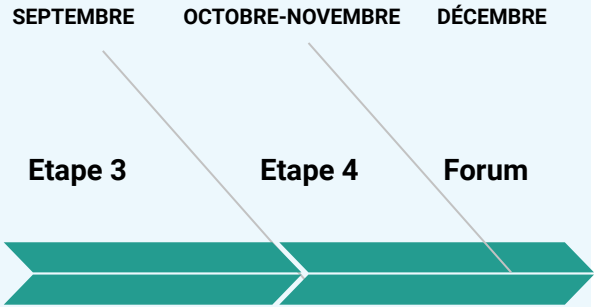

CoPIL à fixer avec les instances installées
Restitution phases 1 & 2
Lancement de l'étapes 3
Arbitrage sur les 1ères orientations

TACTIS

TACTIS

Tél. : + 33 (0) 1 49 57 05 05 - Fax : + 33 (0) 1 49 57 05 05

contact@tactis.fr

43 rue des Meuniers - 94300 Vincennes - France

www.tactis.fr